

12/03/16

Volume XIV – Lettre 21

2 Adar II 5776



www.deborah-guitel.com

Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil

Les mela'hoth interdites 'Hol HaMoed, le sont-elles, mideoraïtha ou midéribanan ?

Selon le Rambam (*Yom Tov* 7:1): "Même si l'on ne peut comparer *Chabbath* à 'Hol HaMoed (jours de demi-fêtes), dans la mesure où à 'Hol HaMoed, désigné comme *מקרא קדש* (Sainte convocation), on apportait un *korban 'haguiga* (sacrifice lié à la fête) au *Beth-Hamikdash* (Temple de Jérusalem), il est interdit d'y accomplir une *mela'ha* (travail interdit)."

Toutes les mela'hoth interdites Yom Tov, le sont-elles également à 'Hol HaMoed ?

Le Rambam ajoute que le but de ces dispositions est de distinguer 'Hol HaMoed d'un jour ouvrable et qu'en conséquence, il suffit d'y interdire certaines *mela'hoth* et d'en permettre d'autres. En d'autres termes, il considère que 'Hol HaMoed ne doit pas être semblable à un jour ouvrable, bien que n'étant pas *Yom Tov*.

Ne serait-ce pas des interdits d'ordre rabbinique ?

On trouve 3 opinions différentes parmi les *Richonim* (Sages de la 1^{ère} partie du second millénaire) :

- Les *mela'hoth* sont décrites dans la *Torah* et les 'Ha'hamim (Sages) eurent toute latitude de choisir celles qui sont permises et celles qui ne le sont pas.
- L'interdit d'accomplir des *mela'hoth*, 'Hol HaMoed est d'ordre rabbinique et le *passouk* (verset) n'est qu'une *asma'bta* (allusion trouvée par 'Hazzal dans la *Torah*). C'est l'avis de Rambam. ¹
- Les *mela'hoth* sont d'origine biblique, toutefois *mideoraïtha* (d'après la *Torah*) il est permis de les accomplir pendant 'Hol HaMoed, y compris des *מלאכת אומן* (*mela'hoth* réalisées par des artisans) alors que 'Hazzal (nos Sages) ne les ont autorisées que si elles sont réalisées de façon non professionnelle. ²

Existe-t-il des règles définissant les mela'hoth autorisées 'Hol HaMoed ?

'Hazzal ont classé les *mela'hoth* interdites en 5 groupes :

- *O'hel nefech* (actions liées à la préparation de la nourriture)
- *Davar haaved* (risque de pertes)
- *Maassé bediyoth* (*mela'hoth* courantes pratiquées de façon simple)
- *Tsor'hé rabbim* (*mela'hoth* qui profitent à beaucoup de monde)
- Travail d'un ouvrier n'ayant pas d'obligation spécifique *Yom Tov*

Il y a pour chacun de ces groupes, de nombreuses *hala'hoth* complexes pour définir quand et par qui elles peuvent être accomplies. Il convient, par exemple, de définir précisément un "*davar haaved*" car toutes les "pertes" ne sont pas concernées et la notion "d'absence de gains" peut s'opposer à la "perte".

De même, comment définir un *maassé bediyoth* ? Ecrire à la main ou à l'aide d'un clavier en fait-il partie ?

S'agit-il de simples directives permettant de déterminer les mela'hoth permises ?

Hélas non ! 'Hazzal nous ont enseigné que les *hala'hoth* de 'Hol HaMoed sont dissociées les unes des autres et un *heter* (permission) n'en entraîne pas nécessairement un autre. Le 'binou'h ³ explique que "Parfois 'Hazzal autorisent des *mela'hoth* compliquées alors qu'il leur arrive d'en interdire des simples". Il poursuit en prévenant de "ne pas être surpris de cette situation puisque la *Torah* s'en est remise à eux pour déterminer ce qui est permis et ce qui ne l'est pas". Nous voyons ainsi qu'il faut beaucoup étudier et ne rien considérer comme acquis.

Il semble qu'aller travailler pendant 'Hol HaMoed soit problématique ?

Effectivement et chacun devra vérifier si son activité est permise. Selon le *Arou'h Hachoul'han*, ⁴ la règle générale doit être de refuser les accommodements qui dévalorisent 'Hol HaMoed.

Si travailler est interdit, que sommes-nous censés faire pendant toute la semaine ?

Le *Michna Beroura* ⁵ cite le *Yérouchalmi* (Talmud de Jérusalem) : "Selon Rabbi Abba bar Memel, toute *mela'ha* est interdite 'Hol HaMoed, pour avoir la possibilité de manger, de boire et d'étudier la *Torah*". Il cite ensuite le *Kol Bo*, pour qui : "Hachem a destiné 'Hol HaMoed à être un moment où chacun puisse renforcer sa crainte et son amour du Ciel et approfondir son étude de la *Torah*".

Qu'inclut-on dans le heter de o'hel nefech ?

O'hel nefech ne signifie pas uniquement cuire, mais englobe tout ce qu'il faut faire pour un aliment dont on pourra profiter pendant 'Hol HaMoed et les derniers jours de la fête. Cela inclut la **moisson** ou la **récolte** (on peut ainsi cueillir des pommes, des tomates, du blé et des baies ou quoi que ce soit de semblable), le **battage** (on peut battre le blé ou toute autre denrée), la **capture** (pêcher un poisson même si c'est un interdit biblique, *Chabbath* et *Yom Tov*) et **havarah** (allumer un feu pour *o'hel nefech*). ⁶

Peut-on effectuer un travail pénible pour o'hel nefech ?

Tous les travaux décrits ci-dessus peuvent être effectués même s'il s'agit d'une *melé'beth ouman* (travail de spécialiste ou travail pesant). ⁷ Moissonner et battre le blé peuvent être des travaux assez lourds et durer plus que le temps de 'Hol HaMoed, ils sont néanmoins permis sous couvert de *o'hel nefech*.

[1] Selon Rav Sternbuch, celui qui se comporte 'Hol HaMoed comme un jour ouvrable enfreint un interdit de la *Torah*, même pour Rambam.

[2] *Chemirath Chabbath Kehil'hata* II Chap 66, note bas de page 16
[3] 'Hinou'h Mitsva 323
[4] *Siman* 544:7

[5] *Siman* 530:2 *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 66:5
[6] Voir *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 66, note de bas de page 32, si *havarah* est *o'hel nefech* ou *ma'hchirim*

[7] *Michna Beroura siman* 530:1. *siman* 533:4 & *siman* 537:15

Rabbi Eléazar ben (fils de) Chamoua disait: « Que l'honneur de ton disciple te soit aussi cher que le tien; l'honneur de ton prochain aussi grand que la crainte de ton maître [en Torah] et la crainte de ton maître aussi grande que la crainte du Ciel. ».

Au sens littéral, notre *Michna* semble indiquer que nous devrions toujours avoir une longueur d'avance dans nos relations avec les autres. Il faut considérer, un maître, son prochain ou un disciple un cran au-dessus de ce qu'il ou elle mérite réellement.

Cela semble un conseil pratique tout à fait approprié. Nous mésestimons souvent les gens que nous connaissons et exagérer l'honneur qui leur est dû ne peut qu'équilibrer un peu les choses. Plutôt que de réprimander un étudiant qui vous interrompt, qui est peu attentif ou qui freine la classe, il faut imaginer qu'il ou elle est au même niveau que vous et le traiter en conséquence. Plutôt que de tenter de montrer à un collègue que votre interprétation du *Talmud* est meilleure, il faut écouter humblement et respectueusement son opinion. Enfin, il faut éviter d'être trop à l'aise et trop familier avec votre maître et ne pas l'interroger ni douter de tout ce qu'il dit. Imaginez qu'il est le lien entre vous et D-ieu (ce qu'il est). Sa parole est la voix de D-ieu, passant de maître à élève dans une transmission ininterrompue depuis la Révélation au Sinai.

Tout cela est certainement vrai. Nous n'avons pas, en particulier de nos jours, l'habitude d'exprimer de déférence particulière envers les autres, que ce soient nos amis, notre famille et encore moins les responsables politiques. Il n'y a aucun doute que les paroles des Sages peuvent et doivent être comprises à différents niveaux, du plus simple au plus profond.

Cependant, il y a quelque chose de très insatisfaisant dans tout cela. Toute cette loi n'est-elle basée que sur l'imagination? Sommes-nous en train de dire qu'ils ne méritent pas vraiment ce respect, mais que nous devrions le leur accorder malgré tout pour flatter leur égo ? Devons-nous feindre alors que nous savons au fond de nous-mêmes que cet honneur n'est pas mérité ?

De plus, on peut observer que notre *Michna* ne se réfère qu'à des proches, que ce soit son propre disciple, son collègue ou son maître. Apparemment, le disciple d'un autre n'est qu'un élève parmi d'autres. De même, un rabbin ou quelqu'un d'un niveau équivalent devrait se contenter des honneurs qui lui sont dus de par sa position (ce qui est déjà appréciable), mais pas davantage. Nulle part les Sages n'ont exigé le respect au-delà de ce qu'il convient. Il apparaît donc clairement que notre *Michna* n'est pas uniquement destinée à redresser le tort que l'on pourrait causer à autrui. Si c'était le cas, pourquoi l'obligation serait-elle plus forte lorsqu'il s'agit d'un proche ?

L'incident historique suivant est rapporté dans le *Talmud* (*Yebamoth* 62b). Le sage de la *Michna*, **Rabbi Akiva**, un des plus grands savants et un des enseignants les plus connus d'Israël, était le mentor de 24.000 disciples. Tous périrent en un court laps de temps (entre *Pessa'h* et *Chavouoth* (la Fête des Semaines)) à la suite d'une épidémie car, comme l'explique le *Talmud*: « **Ils ne se respectaient pas les uns les autres.** » Le monde fut affligé jusqu'à ce que **Rabbi Akiva** aille vers le sud d'Israël donner son enseignement à cinq nouveaux étudiants (Remarque importante: l'un de ces étudiants était R. Eléazar ben Chamoua, auteur de notre *Michna*). Ce petit groupe seul, soutint la *Torah* pendant cette sombre période.

L'histoire est, bien sûr, tragique, mais pose un problème important. R. Akiva était un grand éducateur et un exemple vivant de bonté. Il considérait que le verset « **Tu aimeras ton prochain comme toi-même** » (Lévitique 19:18) est « **un grand principe de la Torah** ». Pourquoi ses élèves furent-ils les seuls à ne pas recevoir cette qualité ? Il est probable que les élèves d'un homme d'une telle stature ont sans doute été jugés avec des normes très élevées, mais pourquoi son amour des autres ne s'est-il pas retrouvé chez ses élèves ?

Il est par ailleurs intéressant de constater que **Rabbi Akiva**, en dépit de la grande inspiration de son message, a été contesté. Le principe « **d'aimer son prochain** » est pourtant universel, politiquement correct, à la mode et vraiment "in". Même si nous n'adressons pas nécessairement d'acte d'amour à tous, qui pourrait ne pas souscrire à un tel message ?

Pourtant **Ben (fils de) Zoma**, le propre condisciple de R. Akiva contesta ce principe pour les raisons suivantes. « **Aime ton prochain** » ne demande pas d'aimer inconditionnellement, mais d'aimer les autres comme soi-même. Cela signifie que nous nous aimons d'abord, nous-mêmes et qu'à travers cet amour et la valeur que nous nous attribuons, nous apprenons à aimer les autres.

à suivre

A la mémoire de Chlomo ben David ACOCA (2 Adar II 5774)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.74.50.68.88

E-mail: deborah-guitel@sfr.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**